

# COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 octobre 2022

## Membres présents du Bureau :

Olivier MARTIN, Bastien QUATREHOMME, Daniel ANELLI, Ludovic DELARUE, Magali SANDRE, Représentants de la mairie : Michèle ROUSSELLE,

Soit: 49 personnes présentes

Début à 20h50

Pour rappel, l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral et approbation de celui-ci
- Rapport financier et approbation de celui-ci
- Budget prévisionnel 2023
- Election au conseil d'administration (tiers renouvelable)
- Questions diverses

#### 1. Rapport moral et approbation :

Olivier MARTIN, président, prend la parole et s'adresse à Madame Le Maire, aux adjoints, aux partenaires et soutiens, aux membres de l'association :

« Décidément, cette 19<sup>ème</sup> édition nous aura donné du « fil à retordre ». Après avoir été reportée pour cause de COVID, celle-ci s'est terminée par l'annulation de la soirée du samedi. Pourtant tout commençait de la plus belle des manières avec une grande affluence pour la soirée du jeudi et avec un vendredi identique aux années précédentes. Malheureusement, les orages annoncés pour ce week-end qui jusqu'ici nous avaient épargnés, nous ont rattrapés et contraints à annuler la soirée du samedi.

Décision très difficile à prendre pour le bureau mais inévitable vu l'ampleur des dégâts causés par les trombes d'eau qui se sont abattues sur notre site (câbles électriques immergés, matériel des musiciens gorgé d'eau) et surtout ne pas risquer des accidents potentiellement graves pour les festivaliers.

Autre moment difficile à vivre fut l'annonce de notre décision à tous les bénévoles qui ont œuvré au bon fonctionnement depuis une semaine, aux festivaliers qui n'ont pas vu le message d'annulation sur les réseaux et qui se sont déplacés pour voir le concert et aux groupes qui par solidarité avec les bénévoles ont joué quelques morceaux pour les remercier.

Cette annulation a eu de lourdes conséquences sur notre trésorerie et sur la survie de notre association. Mais c'était sans compter sur la générosité de nos festivaliers avec les dons en ligne, le non-remboursement de leurs billets ou des Liards et à une aide exceptionnelle de la part de la mairie que nous avons pu honorer toutes les factures et préparer la  $20^{\text{ème}}$  édition pour 2023.

Les résultats très satisfaisants de nos participations à la Fête du Pont et aux Nuits de Sologne contribuent aussi à nous faire envisager plus sereinement le prochain festival.

FESTICOLOR n'existerait plus sans les soutiens financiers, matériels et humains de la Communauté de communes et de municipalité de Meung sur Loire que je tiens à remercier. Un grand, grand merci à Pauline Martin et toute son équipe pour ce soutien dont nous mesurons l'importance.

La Région Centre et le département du Loiret contribuent également à notre financement.

Les nombreux partenaires (dont Hyper U, Vision Plus Joubert, Atac Auto, MSL Circuits, Etablissement Lambert et Doisneau, etc.), sponsors ou mécènes, apportent une aide financière ou matérielle INDISPENSABLE à la pérennité de notre festival, FESTICOLOR.

Qu'ils soient ici tous remerciés.

Je rappelle que la reconnaissance d'intérêt général qui nous est accordée nous permet de recevoir, des sociétés ou particuliers, des dons ouvrant droit à réduction d'impôts. (à votre bon cœur ... !)

Outre les aides financières, nous avons besoin de bénévoles et surtout, pour celles ou ceux qui aimeraient s'investir un peu plus dans l'association, il reste des postes de responsables de pôles à saisir tels que la diffusion des affiches et flyers, la technique, la création des visuels.

Enfin, pour terminer, Je remercie, les membres du bureau qui ont passé une édition particulièrement éprouvante, les responsables des pôles qui ont œuvré au bon fonctionnement dans les différentes manifestations sans vous oublier, vous tous bénévoles, sans qui cette aventure n'existerait pas. »

Le rapport moral est validé à l'unanimité des votes

# 2. Rapport financier:

DEPENSES		RECETTES	
ARTISTIQUE	56 986 €	SUBVENTION	34 000
		Dont 10 000€ subven. Excep	
TECHNIQUE	43 604 €	SPONSORING/MECENAT	10 550
Taxes (SACEM)	3 006 €	Abandon de créances	11 266
Communication	3 760 €		
Fonctionnement Festival	13 959 €	Billetterie	28 987
		Remboursement	- 6 245
Buvette / Restauration	11 798 €	Buvette / Restauration	19 581
		Remboursement Liards	- 600
		Revente nourriture	1 865
Fonctionnement Association	1 120 €	Cotisation bénévoles	1 260
		Dons avant festival	590
		Dons après festival	6 261
Fête du pont	773 €	Fête du pont	2 809
Nuits de Sologne	4 084 €	Nuits de Sologne	10 223
_	139 090 €	-	109 281

Nous pouvons notés l'intérêt des personnes à notre festival, à travers les dons qui ont été faits après le festival, par l'abandon de leur remboursement de leur billetterie et des liards ainsi que par les remises accordées par nos prestataires.

L'ensemble de ces gestes et l'implication des bénévoles pour la fête du pont et par notre présence aux Nuits de Sologne ont permis de réduire le déficit.

Tous les paiements des factures ont également été honorés.

Le rapport moral est validé à l'unanimité des votes

# 3. <u>Budget 2023</u>:

Budget 2023					
	sionnel 20	23 - MUSIQUES EN MEUNG			
DEPENSES		RECETTES			
ARTISTIQUE	36 150 €	SUBVENTION	29 000 €		
TECHNIQUE	31 200 €	SPONSORING	12 000 €		
COMMUNICATION	2 500 €	BILLETTERIE	40 000 €		
Taxes	5 500 €	BUVETTE & RESTAURATION	16 560 €		
BUVETTE & RESTAURATION	5 520 €	DONS BENEVOLES	500 €		
FONCTIONNEMENT	17 500 €	COTISATIONS BENEVOLES	1 200 €		
FONCTIONNEMENT MeM	850€				
	99 220 €		99 260 €		

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le 20è festival aura lieu du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2023. L'établissement du budget a fait l'objet de nombreuses versions autour de discussions et décisions.

Il se veut prudent mais avec l'ambition d'une belle réussite autour d'une programmation de choix sur une seule scène (la grande) afin de réduire les coûts techniques, une gestion serrée des dépenses, la vente de billetterie qui semble atteignable...

Nous avons aussi à l'étude un devis pour une assurance annulation en cas d'intempéries. Il reste à en étudier toutes les « petites lignes, les clauses... afin qu'elle réponde à nos besoins.

## 4. <u>Election du CA (tiers renouvelable)</u>:

Tiers sortant ne se représentant pas : Anne-Lyse GODON, Loic BOUVARD et Nicolas NEAU

Tiers sortant se représentant : Magali SANDRE, Franck MANCEAU

Bénévoles souhaitant intégrer le CA : Mathieu HUBERT, Gilles LAUMAILLER, Emmanuelle TABART et Evelyne LANDEAU

Toutes ses personnes sont élues à l'unanimité pour 3 ans.

## 5. Questions diverses:

- o La distribution des flyers et affiches doit faire l'objet d'une meilleure organisation
- o Il faut valider rapidement la programmation afin de lancer les pass de Noel.
- o L'affiche est en création auprès de 3 personnes afin de pouvoir faire un choix dans les meilleurs délais

L'Assemblée Générale Ordinaire est clôturée à 21h15

La Secrétaire : Le Président :

4

34 Rue de Blois 45130 Meung-sur-Loire www.festicolor.com